

Les Unis ont besoin d'espace

LES UNIVERSITÉS DE Genève et de Lausanne poursuivent leur rapprochement; pas leur fusion comme n'importe quelles entreprises en mal de synergie. Et le processus progresse.

Cette avance, on l'observe à toutes sortes de gestes symboliques, du type de la déclaration d'intention du 1er février 1996 par laquelle les rectorats auront véritablement lancé le mouvement; aussi au travers de nombreuses réunions, prises de position et publications communes. Les conditions d'immatriculation pour l'année académique 1997/98 font l'objet d'une brochure aux armes de l'Université de Genève et de l'UNIL. La planification stratégique à l'horizon 2006 se présente sous la forme d'un important rapport commun aux deux universités.

Sur le plan institutionnel, on a mis en place ces derniers mois des structures chargées de «pousser» la coordination, qui reste néanmoins pour l'essentiel l'affaire des deux rectorats, assistés désormais par un trio de sages composé de l'ambassadeur Edouard Brunner ainsi que des professeurs Jean-Charles Cerottini (médecine, Lausanne) et Gilles Petitpierre (droit, Genève). Il y a aussi les adjoints ad hoc chargés, l'un de la «collaboration Genève-Lausanne», et l'autre de la «coordination Lausanne-Genève».

Révélatrices, ces petites différences d'étiquettes? Sans doute. Car les peurs, diffuses ou avouées, et les résistances, plus ou moins manifestes, demeurent très vivaces: Lausanne redoute l'écrasement par les ressources mises en œuvre à Genève, qui, elle, craint le potentiel du pôle UNIL+EPFL. Subsistent en effet les différences culturelles et les méfiances mutuelles qu'une étude de l'IREC avait mises à jour (*Identités urbaines. Genève-Lausanne: duo ou duel?* Genève, Georg, 1993).

Il n'empêche que, même si «le rapprochement des universités ne se décroète pas», comme le fait justement remarquer le professeur François-Xavier Merrien (*LNQ*, 18.4.1997), un processus probablement irréversible est désormais déclenché. Son but mérite

appui, à deux conditions toutefois: que le rapprochement Genève-Lausanne ne constitue pas une fin ultime, mais bien une étape vers un ensemble universitaire commun à la Suisse occidentale et bilingue (comprenant les quatre Unis romandes ainsi que celles de Berne et peut-être de Bâle). Cet élargissement de la perspective nous semble absolument nécessaire pour donner un véritable élan et tout son sens à la collaboration lémanique; à défaut, cette dernière apparaîtra comme une simple manœuvre technocratique visant des économies d'échelle et de sous, en obligeant deux communautés universitaires à vivre dans la promiscuité.

Toujours pour situer l'opération lémanique dans une perspective plus large, et aussi pour faciliter une adhésion plus générale au projet, il conviendrait de regarder par-dessus les frontières, voire les océans. Il doit bien y avoir de par le monde des précédents instructifs, tant de rapproche-

ments entre universités que surtout d'organisations de hautes écoles sur plusieurs sites. Parions qu'on trouvera des exemples permettant de combattre les effets de notre travers helvé-

Une étape vers un ensemble universitaire commun à la Suisse occidentale

tique le plus cher: le perfectionnisme, ce sentiment de devoir toujours trouver des solutions nouvelles et sophistiquées pour qu'elles soient adaptées à nos besoins spécifiques, quasiment uniques au monde. Récent chef-d'œuvre du genre, l'avant-projet de convention institutionnelle entre les Universités de Genève et de Lausanne devrait bientôt connaître une simplification salutaire.

S'il se poursuit dans une perspective qui le dépasse et peut lui donner son véritable sens, le rapprochement entre les deux universités de l'arc lémanique se révèlera sans doute un facteur de renforcement de la formation et de la recherche en Suisse. Reste évidemment à négocier les passages obligés que représentent, à Lausanne, le mouvement de lutte contre les économies à l'Université, dont les personnels d'encadrement et technique se retrouvent les principales victimes. YJ

Après les parasites, l'infarctus?

Il meurt à peu près 50 millions d'humains annuellement et pour un tiers d'entre eux seulement la cause du décès est documentée.

Néanmoins, la sédentarité, le vieillissement, l'augmentation du nombre de fumeurs dans le tiers-monde et la consommation du gras du steak par un nombre croissant d'humains font que les maladies cardiovasculaires viennent probablement de remplacer les maladies infectieuses à la tête des causes de mortalité. Le point sur quelques maladies tropicales.

CERTAINES MALADIES TROPICALES s'en vont tranquillement. Ainsi de la dracunculose, maladie déjà connue des anciens Egyptiens et des Rig-Vedas, infection transmise par ce vers immonde (d'un mètre de long) qui, après maturation, s'échappe par la peau (des mollets, essentiellement). En dix ans, le nombre d'infections au niveau mondial a été réduit d'environ 3,5 millions de cas en 1986 à environ 100000 cas en 1995; l'Inde a passé de 39792 cas en 1984 à 60 cas en 1995, le Nigéria de 653492 cas à 14158. Et ceci sans percée médicale aucune, mais comme le dit cryptiquement l'OMS, par une combinaison d'interventions sur la communauté (purification de l'eau, système de notification de nouveaux cas) et sur l'individu (traitements antiparasitaires testés).

Disparitions prévisibles

D'autres pour disparaître, attendent un coup de pouce technique, telle l'onchocercose, maladie parasitaire due à un filaire atteignant la peau et l'œil; 120 millions de personnes vivent dans les régions infectées, 18 millions le sont (99% en Afrique), 6 millions de personnes en sont défigurées et 270000 aveuglées (chiffres de l'OMS; selon l'Edna McConnell Clark Foundation à New York, il y a 35 millions de personnes à risque en Afrique...). Le programme de contrôle de l'onchocercose prend son élan lorsque l'on s'aperçoit que l'Ivermectine (Mectizan), un anti-parasitaire à large spectre à usage animal de la compagnie Merck, tue le ver adulte de l'onchocercose. Dès 1987, Merck décide de faire don de toutes les tablettes nécessaires pour combattre la maladie; pour 1995 par exemple, 18 millions de tablettes – le coût avoisine les 45 millions de dollars – ont été distribuées (les bénéfices de Merck pour l'année s'élèvent à 3,3 milliards de dollars, ses ventes totales à 16,7 milliards). Comme le Mectizan ne tue pas les larves, le traitement à raison d'une tablette par an – au moins – doit durer entre 7 et 15 ans, durée de vie du parasite. Merck estime que 13 millions de gens sont aujourd'hui en traitement. Les frais de distribution étant à charge d'ONG, de la Banque Mondiale (environ 4 millions par an), le coût total du programme de contrôle de l'onchocercose est modeste.

L'optimisme est-il de rigueur? Si l'on arrive à impliquer les communautés dans la distribution décentralisée et à long terme des tablettes, peut-être; il n'est pas exclu que les vers développent des résistances, et à ma connaissance il n'y a qu'une seule fondation qui soutient le développement d'un vaccin; c'est donc insuffisant.

Recrudescences

La malaria. Elle a ceci de déprimant qu'on a longtemps cru, jusqu'à la fin des années soixante, à son éradication: la combinaison puissante du DDT (contre l'anophèle, vecteur de la maladie) et de la chloroquine (anti-parasitaire) ne laisserait aucune chance à la maladie. Hélas, les résistances sont apparues et aujourd'hui, 40% de la population mondiale est à risque, 300 millions de personnes sont infectées; il y a annuellement entre 120 millions et 500 millions de cas cliniques, entre 1 et 2,6 millions de morts, dont 800000 à 1 million d'enfants. Ceci pour une maladie dont le traitement existe – celui-ci coûte entre 10 centimes et 10 fr. selon les résistances – mais qui reste basé sur un diagnostic précoce et un traitement vigoureux, principes non garantis dans les régions endémiques, où les guerres récentes du Rwanda et du Zaïre ont encore affaibli le contrôle sanitaire. Je suis frappé, face à cette catastrophe planétaire, du flou artistique du discours de l'OMS au sujet de la malaria: le catalogue d'actions mentionne des soutiens aux programmes nationaux, l'éducation, les échanges d'informations, la collaboration intersectorielle; programme modeste, budgété à 20 millions de dollars par an. Fatalité, ou reconnaissance que seule une approche «low tech» est adaptée? Exemples concrets: l'éducation de la population (pas de vieux pneus autour de la maison, dormir sous des moustiquaires traitées à l'insecticide). Mais point de recherche fondamentale vigoureuse; or la malaria sera-t-elle combattue sans vaccin, sans recours à la biotechnologie (créer des virus tueurs qui infectent l'anophèle; créer des moustiques résistant au parasite)?

On ne peut faire l'économie ni d'un système de santé capable d'assurer la prise des médicaments actuels, ni de la recherche pour préparer des solutions de rechange.

ge

Le syndrome des mains propres

En 1972, une initiative contre les exportations d'armes avait presque obtenu la majorité du vote populaire. L'initiative actuelle présentée devant le peuple le 8 juin prochain aura certainement moins de chances. Analyse.

LE 8 JUIN PROCHAIN, le peuple se prononcera sur l'initiative socialiste visant à interdire les exportations d'armes. Alors que les partisans de l'initiative argumentent sur le terrain éthique, ses adversaires mettent en avant les risques économiques d'une interdiction totale. Des risques d'ailleurs largement exagérés. Par contre, c'est à un risque d'incohérence que s'expose une attitude morale tentée par l'absolu.

Rejetée de justesse

En 1972, il s'en fallut de moins de 8000 voix pour qu'une majorité populaire accepte d'interdire les exportations d'armes, à la suite d'une intense campagne qui ne mobilisa pourtant qu'un tiers du corps électoral. La découverte d'armes suisses sur le champ de bataille du Biafra, illégalement exportées par Bührle, avait alors provoqué un large mouvement d'indignation et suscité le lancement de cette initiative.

L'initiative actuelle constitue une réaction à la guerre du Golfe et au surarmement qui favorise de tels conflits, à la présence maintes fois dénoncée d'avions Pilatus dans des conflits intérieurs en Afrique du Sud, en Birmanie et au Mexique notamment, et aux faiblesses incontestables de la législation fédérale sur le matériel de guerre. Mais la présente proposition comme le contexte diffèrent sensiblement de la situation qui prévalait il y a vingt-cinq ans. Alors que l'initiative de 1972 laissait la possibilité d'exporter vers les pays neutres d'Europe, celle d'aujourd'hui, plus radicale, exige une interdiction totale. Par ailleurs la situation économique – crise de longue durée et chômage persistant – se révèle nettement plus défavorable. Deux facteurs qui, aux yeux des observateurs, laissent peu de chance de succès à l'initiative socialiste.

Dans leur argumentaire, les adversaires de l'initiative privilégient la dimension économique. En cas d'acceptation, ils prédisent la suppression de plusieurs milliers d'emplois, non seulement dans l'industrie d'armement

mais aussi dans des secteurs de haute technologie coupés de leurs liens avec l'étranger (l'initiative interdit la coopération avec des firmes étrangères).

Les milieux économiques exagèrent sans doute et les socialistes minimisent très probablement l'impact de leur initiative. C'est de bonne guerre. En réalité, il est difficile de faire des prévisions: les effets sur l'emploi dépendront de la législation d'application et de son interprétation concrète. Reste qu'il est piquant de constater la soudaine préoccupation pour les postes de travail de la part de milieux qui, au nom des exigences de la compétitivité – parfois aussi à cause de l'incompétence de dirigeants d'entreprise –, procèdent sans broncher à la suppression de centaines de milliers d'emplois.

De fait, les exportations d'armes ne représentent que peu de chose dans la balance commerciale de la Suisse – à peine un quart de pour-cent de ses exportations de biens –, et guère plus dans le commerce mondial du matériel de guerre. Les adversaires de l'initiative ne manquent d'ailleurs pas de rappeler cette modestie helvétique face aux grandes puissances qui dominent le marché. Un motif supplémentaire d'abandonner complètement nos exportations, rétorquent les partisans.

Les arguments de nature économique ne nous paraissent pas déterminants. La sauvegarde de l'emploi ne permet pas de justifier n'importe quel commerce. Personne ne défend, par exemple, le trafic de drogue sous prétexte de lutter contre le chômage. L'évaluation des avantages économiques doit donc s'inscrire dans une perspective morale et prendre en compte les objectifs de politique étrangère.

Contradiction évidente

Si la Suisse affirme vouloir encourager la paix et la sécurité, elle ne peut tolérer que des entreprises helvétiques contribuent au programme nucléaire de l'Irak. La contradiction est également évidente lorsque des délégués du CICR ou des coopérants constatent l'engagement d'armes suisses contre

des populations auxquelles ils viennent en aide. On ne peut tout à la fois s'engager en faveur des droits de l'homme et de l'Etat de droit et soutenir militairement des autorités qui asservissent leur peuple.

Intégrité morale et incohérence

Pour rétablir une indispensable cohérence, faut-il pour autant exclure toute exportation d'armes? La Suisse, qui, jusqu'à nouvel ordre, entretient une armée, dépend de fournisseurs étrangers. Comment dès lors justifier notre propre renoncement à vendre du matériel militaire tout en attendant des autres pays qu'ils continuent à nous en fournir? L'honnêteté élémentaire exigerait pour le moins que nous procédions simultanément à la suppression de l'armée. Dans le contexte de la sécurité européenne, comment expliquer notre abstention à nos partenaires? Selon les termes de l'initiative, la Suisse se verrait même obligée de refuser le survol de son territoire à une force d'intervention internationale de maintien de la paix. Notre intégrité morale se paierait au prix fort de l'hyppocrisie.

Les deux législations adoptées par le Parlement, et qui sont censées répondre à l'initiative socialiste, ne nous satisfont guère. Sur certains points – extension du champ d'application en particulier – elles constituent un progrès. Mais les députés ont considérablement assoupli les projets initiaux du Conseil fédéral. Ce dernier se voit privé de la liberté d'appréciation nécessaire à la conduite de sa politique étrangère. Ni l'interdiction totale, ni une réglementation bureaucratique des exportations d'armes ne sont à même de garantir une action cohérente dans ce secteur sensible. Dans le cadre de principes définis tels que le respect des droits de l'homme, la promotion de la paix et de la sécurité, le gouvernement doit pouvoir agir avec une grande indépendance, sous l'œil attentif de l'opinion publique. Ce pourrait être matière à une nouvelle initiative populaire.

jd

L'encadrement: indispensable

L'encadrement à l'Université de Lausanne fait défaut. Depuis longtemps déjà autorités politiques et administratives en sont conscientes; pourtant il risque d'être la cible privilégiée des restrictions budgétaires.

C'est un des problèmes que la grève des étudiants de l'Université de Lausanne a eu le mérite de mettre en lumière.

LA GRÈVE DES étudiants de l'Université de Lausanne est suspendue, jusqu'à la rencontre avec le responsable du DIPC, Jean Jacques Schwaab, le vendredi 2 mai. Elle aura rassemblé pendant 10 jours des centaines d'étudiants, les aura amenés aux portes de la ville, aux escaliers du Château, dans les collèges et les couloirs de l'administration. Elle aura créé des discussions animées dans les auditoriums, repoussé pour un temps le spectre des examens. Elle aura eu le mérite de rappeler le manque de femmes à l'intérieur de l'Alma Mater. Elle aura suscité la sympathie des médias – stimulée peut-être par ce potentiel de lecteurs à fidéliser.

Les inquiétudes des étudiants sont légitimes face aux orientations que doit prendre l'Université ces prochaines années: nouvelle loi sur l'Université, rapprochement des universités de Genève et Vaud, et surtout objectif d'économie à atteindre avant l'an 2000.

L'autonomie contre les économies

A la fin de l'année 1996, le Grand Conseil décide d'octroyer à l'Université l'autonomie de gestion que le rectorat appelle de ses vœux pour mener à bien la démarche d'économie imposée par le gouvernement. Est attribuée au rectorat, pour une phase transitoire de quatre ans, une enveloppe budgétaire sans contrat de prestations. Un objectif néanmoins: obtenir 18 millions d'économie.

Les premiers millions sont les plus faciles à trouver: le budget de fonctionnement est réduit. Mais celui-ci, en proie à une cure d'amaigrissement depuis 1991, atteint vite ses limites. Opération simultanée: on n'augmente pas les dépenses, ce qui à terme constitue une économie virtuelle importante. Les effectifs des étudiants croissent, les auditoriums sont surchargés dans certaines facultés, alors que le corps enseignant reste stable. Mais c'est encore insuffisant pour atteindre le 9% d'économie imposé par le Conseil d'Etat. L'étape suivante concerne donc inévitablement la masse salariale. Or le cadre légal de l'enveloppe budgétaire précise que les économies doivent être menées sans prévoir de licenciement. Les professeurs ordinaires, nommés, ne peu-

vent être touchés par les mesures d'économie. C'est donc le corps intermédiaire, maillon faible du corps enseignant, qui sera la cible privilégiée des restrictions budgétaires. Le *Journal de Genève* annonce que 20% du corps intermédiaire pourrait disparaître d'ici l'an 2000. 40% des coupes le concerneraient directement.

Effets de domino

S'interroger sur la rationalité de cette opération ne résulte pas d'un réflexe corporatiste. La fragilisation du personnel d'encadrement, assistants, maîtres assistants, maîtres d'enseignement et de recherche, a des conséquences qui se répercutent sur l'ensemble de l'Université et par là même sur son implication dans la société: les étudiants sont moins bien suivis, ils risquent d'être moins performants alors qu'on leur demande d'être plus compétitifs pour entrer dans le marché du travail. Les professeurs, quant à eux, doivent assumer plus de travail d'encadrement, les tâches administratives s'amoncellent, et le temps consacré à la recherche se réduit comme peau de chagrin. Les professeurs rechignent alors à augmenter leur activité professionnelle en participant à des programmes Fonds national, seule source de financement pour les jeunes chercheurs. L'Université perd en visibilité auprès des collectivités publiques et des organismes privés. Bref, l'ambition d'une université pluraliste, engagée dans la Cité, productrice de nouveaux talents et de jeunes convenablement formés disparaît.

Le problème a été identifié depuis longtemps

Et pourtant, chacun, depuis longtemps, s'accorde à dire que l'encadrement est largement insuffisant à l'Université de Lausanne. En décembre 95 déjà, dans un rapport d'évaluation sur l'Université de Lausanne, l'entreprise Bossard Consultant mettait en garde le gouvernement contre l'insuffisance du corps intermédiaire, et le trop grand nombre de professeurs ordinaires, en comparaison française et européenne. En décembre 95 toujours, Jean Jacques Schwaab, chef du DIPC, et Eric Junod, recteur, reconnaissaient que des mesures devaient être prises pour que

à la formation

l'augmentation du nombre d'étudiants dans certaines facultés puisse être assumée convenablement par le corps enseignant. «Nous sommes devant une augmentation sensible du nombre d'étudiants. Ce qui fait qu'en ne créant pas de nouveaux postes d'enseignants, le taux d'encadrement diminue». Et Jean Jacques Schwaab de conclure: «Le soutien à la formation doit être prioritaire dans la politique de l'Etat et c'est sans doute la manière la plus intelligente de préparer l'avenir, y compris sur le plan économique».

Une autonomie relative voire illusoire

L'autonomie conquise-acquise par le rectorat et négociée contre la démarche d'économie est en fait toute relative. Certes, 4 millions d'économie, ajoutés aux 18 millions prévus, pourront être réalloués à des secteurs de l'Université plus dépourvus financièrement. L'enveloppe budgétaire sur quatre ans donne l'avantage au rectorat de pouvoir reporter des sommes

non dépensées sur l'année suivante, sans avoir à passer la rampe du législatif, pour être réinvesties selon les besoins. Mais le rectorat bute immanquablement sur les directives gouvernementales. Comment faire 9% d'économie d'ici quatre ans avec des professeurs nommés pour une durée indéterminée et un corps intermédiaire comme unique cible d'économie? L'objectif du Conseil d'Etat et du rectorat est, à

Salaires (bruts) du corps intermédiaire

- Assistant diplômé 1^{ère} année : 4400fr.
- Assistant diplômé 2^{ème} année: 4600 fr.
- Assistant diplômé 3^{ème} année: 4800 fr.
- 1^{er} assistant: 5700 fr.

30% du temps d'assistantat est disponible pour la recherche personnelle et la rédaction d'une thèse.

terme, de diminuer le nombre de professeurs ordinaires, et de les seconder par des postes de maîtres-assistants, de maîtres d'enseignement et de recherche, de professeurs-assistants. Ces nouveaux postes, qui doivent impérativement être des postes stabilisés, constitueraient un vivier pour la relève académique. Mais presque aucun départ à la retraite n'est annoncé avant l'an 2000. Ce serait donc d'une enveloppe budgétaire étalée sur huit ans et non sur quatre que le rectorat aurait besoin pour envisager des démarches d'économie sur le long terme, sans péjoration des conditions de formation.

L'autonomie de l'Université est, à ce degré d'impasse, une illusion, et c'est sans doute ce qu'ont voulu montrer les étudiants en refusant la négociation avec le rectorat, lui préférant la confrontation avec le Conseil d'Etat in corpore. Les rencontres avec les étudiants devront montrer que le Conseil d'Etat tient compte de l'évolution démographique afin de doter l'Université des moyens indispensables pour assurer formation et relève académique. gs

COURRIER

Immigration: où est le consensus?

DANS DP 1294, M. Christophe Tafelmacher, commentant le rapport du Conseil économique et social (CES) de Genève sur *L'accueil des étrangers* que j'avais présenté quelques semaines plus tôt (DP 1290), paraît s'inquiéter de «certains silences et omissions révélateurs du nouveau consensus autour de la politique suisse d'immigration». Le CES en effet «se montre très discret» à propos de la politique des trois cercles, et «ne dit presque rien» des mesures de contrainte.

A propos des trois cercles, élément contextuel dans le cadre du rapport, le CES écrit qu'«en raison même du fondement culturel de ce modèle, la politique d'admission suivie par le Conseil fédéral a des effets directs, et fortement négatifs, sur l'accueil et l'intégration des étrangers». Le CES cite encore les critiques du psychiatre J.-C. Métraux (Appartenances) et de la Commission fédérale contre le racisme avant de mentionner que l'avis de droit d'Andreas Auer met en doute,

au surplus, la légalité de cette politique (p. 24). Je ne vois pas ce qu'on peut dire de plus. Je ne vois surtout pas de consensus là-dedans.

Quant aux mesures de contrainte, dont M. Tafelmacher observe avec justesse qu'«elles interviennent en phase de renvoi», elles occupent en effet peu de place dans un rapport entièrement consacré, comme l'indique son titre, aux problèmes de la phase d'accueil. Le CES n'en parle que pour dénoncer, en citant des arrêts de justice, l'arbitraire persévérant dont l'exécutif genevois a fait preuve en la matière (p. 37). Est-ce vraiment consensuel? Jean Steinauer, Genève

L'accueil des étrangers à Genève. Un tableau des problèmes et des ressources dans l'administration cantonale et ses satellites, Rapport n° 5 du CES, suivi d'une *Etude sur les compétences cantonales en matière d'immigration*, par Me Bernard Ziegler, 80 p.

Médias

UN VOYAGEUR RENTRANT d'Asie m'a remis trois quotidiens en anglais du 21 avril: *Bangkok Post*, *The Asian Wall Street Journal*, *International Herald Tribune*. Ces deux derniers paraissent à Hong Kong, mais ont aussi des frères paraissant en Europe, sous un titre européen pour le *Wall Street Journal* et sous le même titre pour l'édition imprimée à Zurich du *Herald*.

Bien des informations sont les mêmes que les nôtres, mais la publicité et les nouvelles économiques nous introduisent sur un continent inconnu. Qui donne des ordres de bourse à Bangkok, à Kuala Lumpur, à Shenzhen B, pour citer trois marchés dont les cours sont publiés?

La Suisse est présente: les critiques de Warburg SBC au sujet de l'économie thaïe font le titre du *Bangkok Post*, Novartis a une page de pub dans *The Asian Wall Street Journal*, alors qu'un hôtel genevois est présent dans le *Herald*. cfp

Que reste-t-il des querelles de Byzance ?

L'histoire des images, voir premier article dans DP 1296, se poursuit ici jusqu'à nos jours. Iconophiles et iconolâtres continuent leur lutte.

Les icônes de Staline, Marx ou Engels auraient-elles remplacé celles du Christ? Et dans quel camp situer les peintres abstraits?

NOUS SOMMES LES héritiers de la pensée byzantine de l'image. Les iconophiles et leurs adversaires voulaient tous lutter contre l'idolâtrie. L'image ne se justifiait qu'en désignant autre chose que ce qu'elle montrait. Elle n'avait pas à être réaliste. Elle ne représentait pas une scène religieuse, mais une rencontre, une incarnation dont elle était elle-même privée. L'icône est vide.

L'esprit moderne n'a produit aucune théorie de l'image qui soit en mesure de prendre le relais des réflexions théologiques de l'Eglise d'Orient. Cette pensée qui nous vient de si loin conserve aujourd'hui encore une grande puissance interprétative. Elle permet de tracer quelques pistes.

Incarnation du futur

Par exemple cette énigme du «culte de la personnalité». L'Union soviétique a produit *ad nauseam* les représentations du chef, Lénine et Staline bien sûr, mais ensuite Krouchtchev et Brejnev, toujours accompagnés des deux barbus, Marx et Engels. Les pays communistes ont repris cette imagerie, sous l'influence du grand frère.

La Russie est orthodoxe, donc byzantine. La vision obsédante du secrétaire général peut être revue à la lumière de la théorie de l'icône. Les portraits géants de Staline, Marx et Engels ne visaient pas à représenter des personnes réelles. Ils ne symbolisaient pas non plus le pouvoir, ils incarnaient la relation entre le monde d'aujourd'hui et cette société communiste idéale, à bâtir un jour.

Dans les pays où les Soviétiques imposèrent leurs images, les événements de 1989 entraînaient la destruction des statues de Lénine et de tout ce qui était perçu comme le symbole d'un pouvoir imposé par l'étranger. Dans les chroniques de la fin du communisme en Russie, cet élément semble absent. On ne détruisit pas de symboles, on enleva des images. La destruction de la statue de Djerzinsky, le fondateur de la Tchéka semble être le seul exemple notable de bris d'une image.

Les icônes laïques des Soviétiques suscitèrent de la part du peuple la même dévotion idolâtre que les icônes religieuses de Byzance. Dans un cas

comme dans l'autre, les élites n'eurent pas forcément intérêt à éliminer cette idolâtrie, mais la notion de culte de la personnalité, telle que nous l'avons perçue à travers le prisme occidental, est probablement erronée. Les équivalents communistes des patriarches byzantins visaient tout autre chose; ce n'était pas l'adoration d'une personne, mais bien la désignation d'un avenir.

En Occident, le rapport à l'image évolua au fil des siècles, mais des linéaments de la pensée byzantine demeurent présents. L'épisode du portrait de Staline par Picasso reste emblématique: à la mort du dictateur, Picasso dessine à la demande d'Aragon un portrait du Géorgien publié en première page des *Lettres françaises*. Picasso dessina un Staline sans bienveillance aux traits asiatiques. Énorme scandale chez les communistes: l'artiste espagnol détruisait l'icône par la recherche de la ressemblance psychologique.

A ce titre, les inventeurs de l'abstraction, les Russes Kandinsky et Malevitch ne sont pas des continuateurs de l'iconoclasme, comme un contresens pourrait le laisser entendre. En recherchant l'essence de l'image derrière la ressemblance, ils se situent au contraire dans la continuité des iconophiles dont ils radicalisent les propos. D'une certaine manière leurs images sont vides, mais ils poursuivent une réalité plus vraie que celle qui est immédiatement visible. Le patriarche Nicéphore aurait sans doute affirmé que les peintres figuratifs produisent des idoles et sont proches des iconoclastes. La pensée de l'icône à Byzance peut ainsi conduire à une manière très nouvelle d'envisager notre rapport aux images. *Jg*

Marie-José Mondzain, *Image, icône, économie*, Seuil, 1996

Brève

RÉLEVÉ DANS LA *Feuille fédérale* du 15 avril 1997, p. 684:

«La perception de droits de douane grevant un copolymère par greffage d'acrylonitrile-méthacrylate sur un élastomère de butadiène-acrylonitrile du n° 3906.9090 du tarif est provisoirement suspendue.»

Une critique de la barbarie moderne

Enzo Traverso, universitaire marxiste, étudie quelques métamorphoses de l'antisémitisme dans une perspective ouverte de questionnement sur notre modernité.

L'ANTISÉMITISME (chose curieuse, ce mot n'apparaît qu'en 1880) est antérieur au nazisme, personne ne l'ignore. Mais le paroxysme de la solution finale et la filmographie qu'elle a inspirée occultent souvent une réflexion plus profonde sur son enracinement et les difficultés, celles de notre modernité, de son dépassement. Par exemple, la Révolution française émancipe les Juifs, mais elle contribue à forger l'Etat-nation dont certains théoriciens renouvelleront l'antisémitisme, le Juif étant pour eux réputé «cosmopolite» et corps étranger dans la nation.

C'est une réflexion de cette nature que propose Enzo Traverso, dans un essai qui regroupe six écrits. On n'y trouvera pas de recherches historiques nouvelles, mais une maîtrise de la bibliographie sur ce sujet, non seulement historique, mais philosophique. Ces six écrits ne sont pas six exposés, regroupés pour «faire un livre», mais la recherche continue d'un homme engagé. C'est l'intérêt du livre et son unité.

Déchristianisation et antisémitisme

Le premier essai «L'émancipation ou les apories du Juif citoyen» est consacré aux hésitations de 1790, à la difficulté de traduire dans les faits les principes de la Déclaration des droits de l'homme. Enzo Traverso rappelle que l'émancipation se fit en deux temps. Sans difficulté pour les Juifs sépharades issus de l'émigration portugaise et espagnole et associés à la bourgeoisie commerçante, notamment bordelaise. En revanche, les Juifs ashkénazes, alsaciens ou lorrains, rarement admis dans les cités, pour la plupart ne le furent qu'après une année en 1791; les résistances étaient fortes à l'Assemblée même, reflétant l'antisémitisme qui s'exprimait déjà dans les Cahiers de doléances. Mais la Révolution émancipatrice va développer en même temps un mouvement de déchristianisation qui, par la bande, touche le culte juif: des synagogues sont fermées, le sabbat interdit.

Enzo Traverso, marxiste, ne pouvait pas ne pas consacrer un écrit à Auschwitz, dont l'anormalité n'était pas imaginable comme une évolution naturelle du capitalisme. C'est le quatrième essai. Auschwitz exige une relecture critique de Marx. Mais il ne fut pas non plus rendu possible seulement par une perversion psychologique collective. L'irrationnel prenait appui sur une rationalité d'organisation qui correspondait à un stade d'évolution économique.

Le nazisme ne peut être coupé de l'évolution du capitalisme au XX^e siècle et de la première guerre mondiale. Il n'en est pas le fruit naturel, mais comme une mutation dégénérée.

Des cendres d'Auschwitz...

Enzo Traverso ne pouvait pas non plus éluder une réflexion sur le sionisme. C'est son dernier essai. On croit deviner, avant son choix, un scrupule et presque un tourment. Il s'appuie en conclusion sur un texte de Yehuda Elkana, ancien déporté, publié dans le quotidien *Haaretz*, qui est une ré-

TRANSPORT

flexion sur le sens de la mémoire. «Il y a, écrit Elkana, deux nations qui, métaphoriquement parlant, sont issues des cendres d'Auschwitz: d'un côté une minorité affirmant que «cela ne doit plus jamais se répéter» et, de l'autre, une majorité effrayée et obsédée pour laquelle «cela ne doit plus jamais nous arriver». Traverso comme Elkana choisit son camp, la minorité. L'internationalisme plutôt que le nationalisme (israélien).

Pourtant, parlant de l'émancipation de la Révolution française, il écrivait: «L'humain universel n'existe, juridiquement, que sous la forme des Etats-nations...». Le choix ne peut donc pas être simplifié et désincarné. Mais en fin de compte, ce n'est pas une thèse qu'Enzo Traverso veut nous démontrer, il nous renvoie à notre histoire dont nous sommes plus que de simples lecteurs.

Enzo Traverso. *Pour une critique de la barbarie moderne. Ecrits sur l'histoire des Juifs et de l'antisémitisme*. Cahiers libres, Page deux, 1996.

En librairie ou aux Editions Page deux, c.p. 34, 1000 Lausanne 20.

La taxe de transit alpin

FRANCHIR LES ALPES aura donc, désormais pour les camions, un prix. C'est une donnée judicieuse du dispositif helvétique. La loi est mise en consultation. Et l'on soulignera deux aspects du projet.

Le péage n'est pas étendu aux véhicules automobiles, le passage des Alpes étant réputé compris dans la vignette autoroutière. Ainsi les Romands qui empruntent le Grand-St-Bernard continueront d'être discriminés. Mais il n'était pas question pour la Confédération de donner aux Tessinois le sentiment d'être pénalisés. Et exempter seulement les Uranais et les Tessinois, et les automobilistes des Grisons serait jugé contraire au droit européen au moment où nous cherchons à être eurocompatibles.

En revanche, une part de la taxe poids lourds sera restituée aux cantons affectés en tant que riverains.

Le problème que soulignent ces deux décisions, celui des territoires pour qui le franchissement des Alpes est un passage obligé pour accéder à l'Europe du Nord, montre qu'on ne peut pas se contenter de débattre du montant efficace pour transférer les camions de la route au rail. Les intérêts nationaux de l'Italie sont aussi en jeu, ceux de son industrie, ceux de son activité portuaire.

La diplomatie suisse devrait imaginer des compensations favorables à l'Italie. Une participation à l'aménagement de son réseau ferroviaire donnant accès aux lignes suisses fait partie de cette problématique.

ag

Temples, pagodes et compagnie

Anne Rivier, qui connaît bien l'Orient, rentre d'un voyage en Birmanie. Voici le second des quatre articles qu'elle en a tirés.

LES PAROIS SONT NUES, percées de vitraux bleutés, la lumière coupante. L'autel presque vide ressemble à une table désertée. Dans une chaire de sapin, long cercueil mis debout, un pasteur chauve, le front dans la main, prie seul comme on boit en Suisse devant une assemblée disséminée. Cantiques, chevrottements, vibratos entrecoupés d'accès de toux. Ces instantanés s'imposent tels des repoussoirs sur ma toile religieuse. Avec son absence chronique de vitalité, d'espoir (où sont les bébés sur les épaules des parents, les fillettes en socquettes blanches, les jeunes hommes à la voix tonnante?) le temple protestant se conjugue toujours au futur empêché.

Discriminations

Ma première église, elle, m'a émerveillée, en dépit d'une triste circonstance, l'enterrement d'un grand-père catholique. Aux murs, des stucs, des tentures, mille tableaux du ciel et des enfers. Une vierge extatique mais rebondie sous un drapé pervenche. Un Christ en majesté au torse juvénile, aux pieds musclés prêts à reprendre la route. Dans un luxurieux clair-obscur, la messe et cette sorte de jubilation. Je me rappelle la voix chaleureuse du curé, les réponses des fidèles et par-dessus tout, la gestuelle du rite, l'entraîn communautaire des genuflexions, les signes cabalistiques d'une célébration inconnue.

Puis un jour, sans transition, les mosquées. On m'y a accueillie fraîchement. Istambul, Téhéran, Ispahan, Beyrouth. A Qom, en Iran, on m'en a chassée brutalement. Le tchador revêtu pour l'occasion m'a protégée du soleil, pas de l'intolérance.

A Djerba, plus tard, un matin d'automne, j'ai visité la vieille synagogue. Le gardien m'a reçue à bras ouverts, il m'a montré les rouleaux de la Loi dans leur coffret. Mais là, comme à Prague ou à Jérusalem, la tradition préfère les femmes au balcon, soigneusement séparées des hommes.

Temples et pagodes, enfin. Premier contact avec le bouddhisme birman et son sanctuaire principal, le Paya Shwe-

tagon à Rangoon. Le guide (appelez-moi Johnny) est effondré: nous venons de rater le coucher de soleil sur la coupole vermeil. En visite officielle, le Président Souharto nous a coupé la priorité. Le site entier est resté fermé pendant deux heures. «La moindre des choses pour un hôte de cette importance, non?» Johnny opine à contrecœur. Impossible de savoir ce qui le chagrine le plus, le retard pris sur le programme ou le regret de n'avoir pas pu me montrer le spectacle que Kipling et tant d'autres ont si bien décrit.

Malgré tout, le choc est magistral. L'entrée sud, éclairée comme celle du cirque Knie un soir de gala, est gardée par deux «léogriffes» de neuf mètres de haut. La montée couverte, bordée d'une vingtaine de boutiques. Fleurs pour les offrandes, ombrelles de cérémonie, images et statues pieuses, antiquités, livres et photos, les marchands du temple nous assaillent. Considérant que l'offensive a de quoi m'effrayer, Johnny m'entraîne d'autorité vers l'entrée ouest et son interminable escalier roulant. Avant de m'y engager, j'enlève mes chaussures. Une première aussi. Je vais passer une semaine pieds nus, mes sandales à la main. Cette règle, la seule, est inviolable.

Hommes et femmes prient en liberté

Et c'est l'arrivée sur l'esplanade, gigantesque plate-forme fourmillant de monde. Nonnes en rose accroupies devant des bouddhas, moines en rouge foncé méditant ou conversant, familles au complet, grands-mères encadrées de jeunesse, grands-pères portés parfois sur le dos des enfants, mères et filles en tenues chatoyantes, gamins beaux comme des soleils, courant, se poursuivant à grands cris, se cachant derrière les sanctuaires et les pavillons, petit peuple de Rangoon aux corps secs et odorants dans la moiteur ambiante, les vapeurs d'encens et de jasmin, petit peuple en promenade du soir, la foule tourne dans le sens des aiguilles d'une montre, compacte et pacifique, multipliant les saluts de bienvenue à l'étran-

gère que je suis. Je rêve, je dois rêver. La lumière m'aveugle. Les guirlandes d'ampoules bariolées, les projecteurs braqués sur les soixante-cinq stupa de grandeurs différentes balayent les visages et poudrent les chevelures. Je marche sur les dalles de marbre encore chaudes m'arrêtant devant chaque pilier. Partout des hommes et des femmes prient en liberté, seuls maîtres et ordonnateurs de leurs prières. Le bouddhisme des Anciens (Petit Véhicule) les rend responsables de leur destin, dans leur vie actuelle comme dans le passage de l'une à l'autre. Difficile. Pas d'excuse, pas de bouc émissaire. Comportement égoïste, trop individualiste, disent les adeptes du Grand Véhicule qui leur reprochent un manque de compassion pour leur prochain. Que m'importent ces divergences. Pour l'instant, je tourne avec eux, ils m'intéressent dans leur ronde sans connaître ni ma nationalité ni ma religion, je chemine et je suis aux anges, rendant sourire pour sourire, indifférente au rappel angoissé de Johnny «Quick, Madam, the dinner, Madam?».

Anne Rivier

IMPRESSUM

Rédacteur responsable:

Jean-Daniel Delley (jd)

Rédaction:

Claude Pahud (cp), Géraldine Savary (gs)

Ont collaboré à ce numéro:

Gérard Escher (ge)

André Gavillet (ag)

Jacques Guyaz (jg)

Yvette Jaggi (yj)

Charles-F. Pochon (cfp)

Anné Rivier

Composition et maquette:

Françoise Gavillet, Claude Pahud,

Géraldine Savary

Secrétariat: Murielle Gay-Crosier

Administrateur délégué: Luc Thévenoz

Impression:

Imprimerie des Arts et Métiers SA,

Renens

Abonnement annuel: 85 francs

Etudiants, apprentis: 60 francs

Administration, rédaction:

Saint-Pierre 1, case postale 2612

1002 Lausanne

Téléphone: 021/312 69 10

Télécopie: 021/312 80 40

E-mail: domaine.public@span.ch

CCP: 10-15527-9